

Motion du 7 octobre 2015 de Mmes et MM. Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli, Maria Pérez, Brigitte Studer, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Gloria Castro, Pierre Gauthier et Gazi Sahin: «Genève, Ville de refuge: concrétisons la solidarité aux Croupettes».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 avril 2024
dans le rapport M-1194 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'augmentation du nombre de personnes qui cherchent refuge en Europe et en Suisse à cause de la guerre en Syrie;
- que le Conseil municipal a voté l'adhésion de la Ville de Genève au réseau des «Villes et communes de refuge» initié par la mairie de Barcelone;
- la difficulté à trouver des lieux d'hébergement pour répondre à cette demande;
- le fait que l'Hospice général loge actuellement des réfugiés dans des conteneurs et que la Ville envisage également la possibilité de ce type de logements;
- que l'annexe blanche de l'école des Croupettes deviendra superflue à la suite de la mise en service de l'école de Chandieu, et qu'il est par conséquent envisagé de la démolir;
- que cette annexe, construite en 1994, récente et donc dans un état de conservation acceptable, bénéficie d'un accès direct depuis la rue, ainsi que de la possibilité d'installer à moindres frais un accès direct au parc;
- que, abritant huit salles de classe, elle est de taille conséquente et peut facilement être transformée en logements d'urgence relativement confortables;
- que sa situation, surplombant le préau de l'école, correspond à de nombreuses autres situations de logements surplombant des préaux en ville de Genève, par exemple l'immeuble surplombant directement le préau de l'école des Vollandes,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier rapidement la possibilité de transformer de manière économique l'annexe blanche de l'école des Croupettes en logements d'urgence pour l'accueil de familles de réfugiés syriens;
- d'y prévoir un logement par classe existante pour permettre d'installer huit familles avec enfant(s).